

Vœux de M. Legrand, maire de Vayres (33870)

Bonsoir à toutes et à tous, bienvenue et merci d'être présents à cette traditionnelle cérémonie des vœux qui est surtout un moment privilégié, d'échange et de partage, dans un esprit que nous souhaitons convivial et fraternel.

- * Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde, Cher Jean GALAND,
- * Monsieur le lieutenant-Colonel WILLEMANN, commandant la BS MAT du 3^{ème} régiment du Matériel à Vayres,
- * Monsieur le Vice-Président de la CALI, représentant le Président BUISSON, Cher Laurent,
- * Mes chers collègues Vice-Présidents, Conseillers Communautaires et Maires et élus de la CALI,
- * Monsieur le Maire honoraire, Cher Jean-François RAVAUT,
- * Madame l'ancien Maire de Vayres, Chère Hélène MAIDON,
- * Monsieur le Maire-Adjoint honoraire, Cher Pierre HAUTCOEUR,
- * Monsieur le Président de l'AMAT Bordeaux-Aquitaine, Cher Patrice LEVOIN,
- * Mes chers collègues du Conseil Municipal adultes et du Conseil Municipal des enfants
- * Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués en vos grades et qualités,
- * Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens, Chers Amis,

Comme vous le savez, chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Cette cérémonie qui se veut à la fois simple et chaleureuse, est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je tiens à vous adresser à toutes et à tous, tous mes vœux de belle et heureuse année 2024, pleine de santé, de bonheur, de prospérité, de réussite et d'épanouissement personnel. Qu'elle vous soit belle et la plus douce possible et qu'elle vous permette de porter vos projets individuels ou professionnels sur les voies de la réussite et pour nos jeunes collègues du Conseil Municipal des enfants, une belle réussite scolaire et de bons moments de rigolade pour créer des souvenirs.

Je n'oublie pas non plus, celles et ceux qui nous ont quitté, qui souffrent, qui sont dans la solitude et la peine. Les difficultés demeurent, de nombreuses personnes se retrouvent dans des situations précaires et j'ose espérer que cette nouvelle année sera meilleure pour eux. A ce titre, je tiens à adresser un prompt rétablissement à notre collègue du Conseil Municipal Madame Béatrice CASSIN qui n'a pu être parmi nous ce soir.

Il faut dire que l'année qui vient de se clore fut, à cet égard, une année bien éprouvante. Éprouvante au niveau international comme au niveau national et local. Une année marquée par l'aggravation et la résurgence de conflits en Europe et à ses portes.

Nous pensons ce soir, bien sûr, à l'Ukraine et au Proche-Orient, aux victimes de ces conflits, aux populations civiles malmenées et touchées par ces guerres dramatiques.

Après trois années de crise sanitaire, dans un contexte international difficile et au cœur d'une nouvelle crise énergétique, dont les effets vont perdurer, il est temps de comprendre que la gestion de nos communes, telle que nous l'avons connue au cours des dernières décennies, est définitivement révolue. Une page se tourne. Comme souvent, les crises sont des accélérateurs et celle que nous traversons aujourd'hui, ne fait pas exception.

Face à cette actualité morose et anxiogène, il est plus que jamais essentiel de rester positif, pour aspirer à la sérénité et à l'apaisement. L'optimisme est un état d'esprit qui permet d'acquérir la force nécessaire pour relever les défis de la vie. Alors, soyons optimistes !

Et soyons fiers et heureux d'accueillir à Vayres, pour cette seule année 2023, 65 bébés, pour lesquels je tiens à saluer et à féliciter les heureux parents. 21 mariages ont également été célébrés, c'est la preuve que cette triste actualité n'altèrera jamais ni l'amour, ni la vie.

Et puis de nouveaux habitants sont arrivés. Comme ils n'ont pas l'obligation de se déclarer en mairie, nous ne les connaissons pas tous. En dehors de ce soir, ils auront la possibilité de venir nous rencontrer lors d'une séance particulière qui leur sera dédiée, le samedi 27 Janvier prochain à 11 heures, salle du Blason.

La vie dans un village, c'est aussi sa vie économique. Aussi, je tiens à remercier toutes les entreprises vayraises et elles sont nombreuses ! Des plus grandes au plus modestes, en passant par les PME, les industries, les artisans, les viticulteurs, les commerçants, les professions de la santé et bien d'autres. C'est vous tous qui faites notre richesse économique.

Et puisque nous en sommes aux remerciements, je souhaiterais rendre hommage à l'action courageuse et au dévouement des forces de sécurité, de secours et de santé, dont la présence est un élément particulièrement rassurant pour nos concitoyens, notamment dans un contexte actuel sensible où le niveau du plan Vigipirate est le plus élevé.

Une mention toute particulière à notre police municipale, à la gendarmerie, aux pompiers et à nos soldats de la base militaire de Vayres, qui œuvrent au quotidien ici ou sur des territoires extérieurs, pour que nous puissions vivre en paix et en sécurité. Merci à eux.

Et que serait notre ville sans les associations ? Malgré les contraintes budgétaires, nous avons décidé de ne pas les pénaliser en maintenant les subventions à leur niveau actuel. Nous avons fait ce choix, à l'unanimité, car nous savons l'importance de votre rôle. Vous êtes bénévoles, vous donnez de votre temps pour animer notre commune, pour nous offrir des moments de détente, de plaisir et d'émotions. En résumé, vous remplissez une véritable mission de service public que je tenais à souligner en vous remerciant publiquement.

Et puisque nous parlons du monde associatif en cette année olympique qui s'annonce, je voudrais en votre nom féliciter et souhaiter une très belle carrière de rugbyman à un jeune vayrais, aujourd'hui titulaire de l'UBB Monsieur Nicolas DEPORTEERE qui vient d'être retenu dans le 15 de France après avoir été champion du monde espoir. Bravo à lui !

La conjoncture actuelle que traverse notre pays me renforce à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs et plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Cette cérémonie des vœux est aussi l'occasion de dresser le bilan des réalisations, des actions et des événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Démocratie participative

Le Conseil Municipal des Enfants a été renouvelé le 9 Novembre dernier et je tiens à remercier les enfants de leur présence à mes côtés ce soir et notamment celle de notre nouvelle Maire Margaux Blaszak.

Cette nouvelle équipe est déjà au travail au sein des commissions qu'elle a créées. En 2023, plusieurs projets ont vu le jour tels que la remise en état de l'arboretum situé dans le parc de la Mairie où de nouvelles plaques signalétiques avec un QR code détaillant chaque arbre seront bientôt installées, l'organisation de journées de collecte de déchets, la réalisation d'une vidéo sur le thème du harcèlement scolaire, projet qui sera présenté prochainement pour concourir au « PRIX NON HARCELEMENT » organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse dans le cadre du PHARE (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école). Bravo à eux et à leur encadrement.

Notre comité consultatif de prospective a également travaillé durant l'année écoulée, pour faire en sorte que la mise en place d'un jumelage avec la commune de Beaumont de Lomagne située dans le Tarn et Garonne, soit en très bonne voie. Grâce à leur travail, cela devrait se concrétiser dans le courant de l'année par la signature d'une charte commune.

Aménagement de l'espace

A l'issue d'un processus de réflexion, de consultation et de collaboration qui s'est étalé sur plusieurs années, la révision du Plan Local d'Urbanisme touche enfin à sa fin ! L'état des lieux du territoire communal a permis de définir des choix politiques qui ont été traduits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

L'arrêt de ce projet a donc reçu un avis favorable à l'unanimité des membres du Conseil Municipal le 12 Octobre dernier, et à l'unanimité du Conseil Communautaire, organisme compétent en la matière, le 15 Novembre dernier.

L'étape suivante sera l'enquête publique pour laquelle, chacune et chacun pourra rencontrer le Commissaire enquêteur s'il le souhaite.

Sécurité

La mise en place de la 2^{ème} phase d'installation de caméras de vidéoprotection est dorénavant achevée, passant d'un dispositif de 10 à 34 caméras implantées sur l'ensemble du territoire communal. Je tiens à remercier les services de l'Etat qui, par leur appui financier conséquent, ont permis une telle réalisation.

Au-delà de la vidéoprotection, qui permet d'élucider certains actes malveillants, les membres du Conseil Municipal ont décidé, à la majorité, en Décembre dernier, d'étendre ce dispositif à la vidéo-verbalisation.

Ceci, afin de sanctionner les grands délits routiers qui malheureusement interviennent également sur notre commune assez fréquemment.

Ce système viendra en appui du travail quotidien de nos policiers municipaux et de la Gendarmerie.

Il est important de rappeler que le but reste la protection de nos concitoyens et qu'en aucun cas, le montant des contraventions n'est perçu par la collectivité.

Voirie

Comme chaque année, un programme de réfection de la voirie a été engagé et même si la rigueur financière est d'actualité, la sécurité de chacune et de chacun n'a pas de prix.

Aussi, le chemin des Tuileries d'une longueur de 800 mètres a fait l'objet d'une réfection en bi-couche.

Des travaux ont également été réalisés route de Toulouse, route qui avait été dégradée en partie, il y a plusieurs années, par le passage incessant des poids lourds du SMICVAL, lorsque la déchetterie était implantée au lieu-dit Bouleguet.

Et puisque nous parlons du SMICVAL, je voudrais rappeler que la collecte en porte à porte sera maintenue au moins jusqu'au renouvellement des mandats en 2026, ceci grâce à l'action engagée par la CALI à la suite de la décision unilatérale du SMICVAL de procéder à une collecte en points d'apports collectifs, sans concertation préalable.

Enfin, des travaux ont eu lieu Avenue d'Izon, où la bande de roulement a fait l'objet d'une réfection totale suite à de nombreuses dégradations générées par des travaux d'assainissement notamment. Merci Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, Cher Jean, qui êtes en charge notamment des routes.

Là encore, je souhaiterais faire une parenthèse sur un problème majeur qui a touché la commune lors des fortes pluies du mois de Novembre et qui semble perdurer.

Le réseau d'assainissement collectif a été mis à mal durant cette période dans certains secteurs de Vayres provoquant des remontées d'eaux usées dans les habitations. Pour l'avoir vécu il y a quelques années, sachez que je regrette sincèrement cette situation et qu'il était pour moi essentiel que des réponses et des actions soient mises en place au plus vite, pour pallier à ces dysfonctionnements.

Aussi, j'ai souhaité qu'une réunion publique soit organisée. Le Président et le Directeur du SIAEPA de la région d'Arveyres ainsi que les représentants de la société SOCAMA, en charge de la maîtrise d'œuvre et de l'entreprise délégataire SUEZ, étaient présents pour présenter le diagnostic effectué sur le réseau d'assainissement de la commune, les plans d'actions à court, moyen et long termes et répondre aux interrogations des riverains, qu'ils en soient remerciés.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu d'ailleurs, qu'une nouvelle rencontre intervienne en Février prochain, pour faire le point des travaux qui auront été engagés dans ce domaine.

Sobriété énergétique

Dans le domaine de l'énergie, la hausse des prix a atteint des records pour les services publics locaux et la commune de Vayres n'a pas été épargnée. Cette triste réalité est toujours d'actualité et comme je vous l'avais annoncé l'an dernier, des premières mesures ont été mises en place pour pallier à cette inflation galopante.

La température des bâtiments communaux a été régulée à 19° sauf dans les classes de maternelle où la température a été maintenue à 21°. Durant les vacances scolaires, celle-ci a été abaissée de 3°.

Comme je m’y étais engagé, des horloges ont été installées sur l’ensemble de l’éclairage public de la commune, afin d’avoir la possibilité, si vous le décidez prochainement, d’une extinction nocturne entre minuit et 5 heures. Mais les avis sur ce dossier restent tranchés et divergents ! Aussi, j’ai souhaité, en accord avec les membres du Conseil Municipal, qu’une consultation publique soit prochainement organisée.

Elle se déroulera de la manière suivante : du mercredi 10 au vendredi 12 avril de 8h30 à 18h30 à la Mairie et le samedi 13 avril de 8h30 à 16 heures. Le dépouillement interviendra en suivant, salle du Blason et sera public. Les résultats seront diffusés à partir du 15 Avril et nous appliquerons le résultat démocratique qui en découlera.

Contextes sanitaire et géopolitique international tourmentés, conflits armés, défi climatique, retour de l’inflation, flambée des prix des énergies et tensions sociales, sont autant d’évènements qui ont bouleversé les équilibres du monde entier et par voie de conséquence, notre quotidien comme vous l’aurez compris.

Face à cette accélération de l’histoire, au bout de la chaîne de nos institutions, les villes ont été sollicitées comme jamais et il a fallu ajuster nos priorités pour l’année qui débute et celles qui suivront, car tout cela a des répercussions importantes sur notre budget, en particulier en investissement.

Enfance, petite enfance et affaires scolaires

Toutefois, les bâtiments actuels de l'école maternelle datent des années 70 et il devient urgent de restructurer et rénover cet établissement, qui ne répond plus aux normes énergétiques, ni à sa capacité d'accueil au vu de l'augmentation des effectifs liées à l'évolution démographique et à l'obligation d'allègement de certaines classes. Ce projet de restructuration et d'extension prévu depuis plusieurs années, a dû malheureusement être mis en pause en 2023 pour les raisons exposées plus haut.

Autant de raisons qui nous ont poussé à décaler ce projet, afin de ne pas mettre en danger les finances de la commune.

Cependant ce soir, je suis heureux de vous annoncer que les services de l'Etat ont accepté de nous verser une subvention de 750 000 € au titre du fonds vert, qui vient en complément du premier volet qui nous a été attribué en 2023 à hauteur de 280 000 €. Cette aide a été possible grâce à l'intervention et au soutien sans faille de notre Sous-Préfet Monsieur Matthieu DOLIGEZ que je tiens à remercier chaleureusement. Nous sommes encore dans l'attente d'une subvention du Conseil Départemental mais là encore, je suis persuadé que l'appui et l'intervention de nos Conseillers Départementaux, permettra une issue favorable à notre dossier et je tiens d'ores et déjà à t'en remercier, Cher Jean, ainsi qu'Agnès SEJOURNET, ta binôme.

Démocratie participative

Et puisqu'il est question de jeunesse, outre les différents projets portés par le Conseil Municipal des enfants, je voudrais souligner qu'un livret pour les 10 années d'existence du Conseil Municipal des enfants, sera réalisé et fera l'objet d'une cérémonie officielle organisée par la Municipalité.

Sécurité

Comme je vous l'indiquais précédemment, la sécurité et la tranquillité publique sont déterminantes pour le mieux vivre ensemble à Vayres. Aussi, c'est tout naturellement que la Municipalité a souhaité signer le contrat de sécurité intégrée impulsé par la loi « sécurité globale », premier CSI de France signé entre l'Etat et neuf communes du Libournais, concrétisant ainsi les engagements réciproques aux bénéfices de nos concitoyens.

Ce nouvel outil partenarial complémentaire au plan départemental de prévention de la délinquance, prévoit des actions concrètes, notamment l'augmentation de la présence des forces de sécurité sur son territoire, le développement de la vidéoprotection et le renforcement de la justice de proximité.

Cela me permet de faire la transition avec un sujet d'importance : suite à l'annonce faite par le Président de la République de créer 200 brigades de gendarmerie sur le territoire national, la commune d'Izon a été retenue. Cette dernière ayant la capacité de mobiliser du foncier dont elle est propriétaire, idéalement situé en centre-ville, sa candidature répondait en tous points aux critères imposés par l'Etat. Ce dossier a été élaboré en concertation avec la commune de Vayres et en accord total entre les deux municipalités. Dans l'attente de la réalisation des travaux, c'est dans les locaux de la CALI, situés Avenue de la Gare à Vayres, qu'une dizaine d'effectifs de la Gendarmerie séjourneront très prochainement, jusqu'à la livraison de leur nouvelle brigade, prévue d'ici 2 ou 3 ans.

En tout état de cause, ce dossier qui a été porté unanimement, comme je vous le disais, par les maires des deux communes concernées, Cher Laurent, mais surtout appuyé par le Président de la CALI, Philippe BUISSON et le député de notre circonscription Monsieur Florent BOUDIE est une véritable avancée en matière de sécurité pour notre territoire du Sud Libournais. Un grand merci à eux.

Aménagement de l'espace

De plus, comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux de l'an dernier, un projet d'importance devait être lancé Avenue du Thil, celui de la réalisation d'un ensemble immobilier de qualité, en lieu et place des terrains de tennis.

Au vu de problèmes techniques, ce projet a dû être revu, notamment pour ce qui concerne l'implantation des parkings qui ne pourront plus être souterrains mais seront aériens. En conséquence, le nombre de logements a été revu à la baisse mais n'empiète en rien sur la réalisation de notre future bibliothèque appelée à remplacer celle existante, énergivore et non adaptée à recevoir des personnes à mobilité réduite. Ce chantier devrait débuter dans le courant de l'année.

Nous sommes également en pour-parler avec plusieurs enseignes pour l'obtention d'un commerce alimentaire place du Gestas, sous la forme d'un commerce type supermarché de proximité, qui serait implanté en fond de parcelle, le long de la clôture du château. Ce dossier n'en est qu'à l'état de l'étude de faisabilité et pourrait aboutir dans le meilleur des cas fin 2025. C'est un dossier sensible et complexe, mais je souhaitais à vous en donner la primeur.

Voirie

Pour revenir sur la route de Toulouse, des aménagements sécuritaires seront prochainement installés pour éviter les comportements routiers irresponsables de la part de certains usagers ainsi d'ailleurs, qu'Avenue d'Embeyres.

Une partie de la route de Lalande sera également remise en état.

Pour ce qui concerne le cimetière, 20 cavurnes supplémentaires y seront installées dans le courant de l'année.

Comme à l'accoutumée, je souhaitais évoquer les actions communautaires et au premier rang desquelles, la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Déplacement, projet d'envergure qui déterminera, entre autres, les grandes orientations de demain en terme d'équipements, d'aménagements du foncier, d'implantation de zones économiques et artisanales, l'aménagement de l'habitat et des transports sur l'ensemble de l'agglomération et des 45 communes, sans oublier la conservation des espaces naturels et agricoles et les énergies renouvelables. Ce document qui est en cours d'élaboration devrait être terminé fin 2025.

Vous avez pu le constater également, la Cali poursuit son développement de l'usage du vélo. Après l'aide à l'acquisition de vélos électriques votée fin 2022, la location de ces mêmes vélos est une nouvelle étape en faveur de la mobilité des habitants du territoire et je remercie la CALI d'avoir ciblé la commune de Vayres comme l'une des premières communes de l'agglomération à disposer de 3 stations, permettant la location de vélos en libre-service et nous pouvons nous féliciter de cette initiative qui remporte un franc succès.

Je tenais d'ailleurs à remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de la Communauté d'Agglomération du Libournais et du Pôle Territorial du Grand Libournais, avec lesquels je travaille quasi au quotidien, dans les Vice-Présidences qui me sont confiées au sein de ces deux organismes.

Enfin, j'exprime ma profonde gratitude à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, tous groupes politiques confondus, pour son énergie, son sérieux et son engagement sans faille à mes côtés.

Être élu est un engagement certes, c'est aussi une mission, c'est également porter en soi le sens de l'intérêt général, c'est enfin, donner de son temps sans compter, au détriment d'une vie personnelle. Aussi, permettez-moi de remercier également très chaleureusement tous les conjoints, ainsi que les familles des élus pour leur grande patience et leur soutien. De la cohésion d'une équipe, naît la force nécessaire à son action ce qui ne nuit en rien aux échanges et aux débats et je crois que Vayres peut être citée en exemple dans ce domaine.

Mais toutes ces actions, toutes ces réalisations ne seraient pas possibles sans l'engagement professionnel de nos personnels communaux, que je veux également remercier de tout cœur pour les tâches qu'ils assument au quotidien, dans le seul but de servir la population, pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets et pour la compétence dont ils font preuve, sous la conduite de la directrice générale des services, Madame Christine DURAND et la coordination politique et relationnelle de notre institution, par notre directrice de cabinet, Madame Anna BREUIL.

Je leur adresse toute ma reconnaissance car je sais combien il est difficile de travailler sereinement en ces temps troublés et en situation de sous-effectif, d'autant qu'un nouveau service vient de voir le jour à Vayres, pour vous servir encore plus sur le plan de la proximité.

En effet, depuis le 8 Janvier, vous pouvez désormais effectuer vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports auprès de la Mairie, un vrai plus pour notre commune et les communes avoisinantes et je voudrais dans ce domaine, souligner l'amical partenariat avec la commune d'Izon, par la mise à disposition auprès de ce service et à titre gracieux, d'une agente 2 demi-journées par semaine, merci Cher Laurent.

De plus, le recensement de la population a débuté hier et s'échelonnera jusqu'au 17 février 2024.

Aussi, je voudrais encourager les agents recenseurs qui vont œuvrer chaque jour pour que des données claires et précises soient remontées à l'INSEE et je vous demande d'ailleurs de leur réserver le meilleur accueil possible, car sachez-le, il s'agit d'un moment important de la vie d'une commune, puisque de son résultat, vont dépendre nos dotations donc par conséquent, une partie de nos finances à venir.

Je terminerai ces vœux en vous disant une nouvelle fois, combien il m'est agréable de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024. Que celle-ci vous gratifie du meilleur escompté et du meilleur souhaité. Dans ce contexte compliqué mais exaltant, nous agissons en responsabilité, en ajustant nos projets et en prenant les décisions nécessaires à l'équilibre de notre budget. A ce titre, le buffet qui vous sera proposé en suivant, a été préparé et sera servi par les personnels et les élus de la Municipalité que je tiens une nouvelle fois à remercier pour leur implication et leur dévouement.

Une mention particulière à Madame Christine CHATAIGNAT et à son équipe ainsi qu'aux services techniques, pour l'aménagement et la préparation de cette soirée.

Belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous et comme disait l'écrivain brésilien Paulo Coelho :

« Le bonheur n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a ! ».

Merci de votre attention

Toutefois, avant de passer aux agapes, je voudrais profiter de ce moment pour fêter un départ à la retraite, celui de Madame Anne MONTFORT, notre comptable, **que je souhaite faire venir à côté de moi** et à laquelle j'adresse ma profonde reconnaissance pour sa compétence, son état d'esprit, sa discrétion et sa disponibilité. Je lui souhaite en votre nom à toutes et à tous, une très belle et heureuse nouvelle vie et pour marquer cet instant, la municipalité et vos collègues, Chère Anne, sont heureux de vous offrir ces quelques présents et vous renouvèlent leurs très chaleureux remerciements, auxquels je joins, bien sûr, les applaudissements de la salle.